

Mot de la présidente

«Où que vous alliez, quelle que soit la température, apportez toujours votre propre soleil. Tout est dans l'attitude.»

Anthony J D'Angelo



Après un bel été rempli de bons moments, nous espérons que l'automne et l'hiver le seront tout autant. 2020 est déjà à nos portes et marque la fin d'un triennat. Ce moment apporte toujours une série de changements et de réorganisation dans les instances de l'AREQ. Et en Estrie, la vie aréquiennaise et les activités s'enchaînent.

Activités automnales

Les fêtes des retrouvailles ou de la non-rentée dans chaque secteur ont permis de débiter l'année 2019-20 sur une note amicale et motivante. Merci à vous, les présidences de secteur, de perpétuer cette belle coutume ! Lors de cette occasion, beaucoup de nouvelles et nouveaux membres nous furent présentés. Nous souhaitons que vous puissiez trouver matière à épanouissement dans chacun de vos secteurs.

Contenu	
Billet de la présidente	1 et 2
Retraite	3
FLG	4
Sociopolitique	5 et 8
Assurance	6 et 10
Activités Sociopolitique	7
TRCAE et Vœux	8
CAFE	9 et 12
Comité des Hommes	10
Comité des Femmes	11
TACAE	12

Le 5 novembre, une journée sur les assurances et la retraite fut organisée. La matinée fut consacrée aux assurances, Fernand Grenier et Johanne Freire de Québec, ont animé cette première partie. L'après-midi fut divisée en deux groupes. Gilles Lemieux informa les membres qui auront 65 ans en 2020 des principaux changements qui surviennent, en cette année-là, dans notre vie. Le 2^e groupe était formé de membres anglophones qui ont montré de l'intérêt à recevoir de l'information sur les assurances dans leur langue maternelle. Johanne Freire a donc accepté de redonner, en anglais, les informations en assurance. Merci sincère à toutes ces personnes qui ont contribué à mieux nous informer de nos droits et privilèges.

Finalement, le 19 novembre, Gilles Lépine, accompagné du responsable

(suite à la page 2)

(suite du mot de la présidente) régional du comité des hommes, Jean-Claude Lavoie, ont décidé d'organiser une rencontre spéciale en cette journée internationale des hommes.

Le comité d'action socio-politique (CASP) nous prépare aussi une belle journée au printemps. À surveiller!

Programme des ARTS

La remise des bourses AREQ revient aux trois ans et c'est cette année qu'on peut s'en prévaloir. Ces bourses servent de soutien dans une démarche de formation ou de perfectionnement liée à un champ tant d'intérêt personnel que professionnel. Ces bourses sont offertes aux membres réguliers de l'AREQ, à leurs enfants ou petits-enfants. Chaque région dispose d'un montant de 1 200 \$ à distribuer.

Fin de triennat

À chaque fin de triennat arrive le moment des élections. Cette année, viennent en élection les postes de présidence, de secrétariat, de 2^e vice-présidence et de 2^e conseiller ou conseillère. Et cela tant au secteur qu'en région. Les personnes qui en sont à leur 1^e triennat, peuvent se présenter pour un 2^e triennat. Nous espérons que vos candidatures seront nombreuses. Ne vous gênez pas, on a besoin de vous.

Je termine en vous souhaitant une année parsemée d'éclats de joie, de pétales de bonheur, qu'elle soit éclairée par la flamme de l'amour et l'étincelle de l'amitié. Et surtout que cette année vous garde en santé!

Prompt rétablissement à tous nos membres ayant des problèmes de santé spécialement au président du secteur Sherbrooke Ouest et Nord, Jean-Claude Lavoie.

Informations pratiques

Tarif pour les activités régionales

Suite à la proposition présentée et acceptée à l'unanimité lors du conseil régional du 23 septembre 2019, je vous fais part de la nouvelle tarification qui sera en vigueur du 1^{er} janvier au 30 juin 2020 pour les activités régionales.

Pour toute activité régionale incluant un repas, le coût sera de 20 \$. Pour les personnes ne désirant pas prendre le repas, le coût sera de 10 \$.

Pour les réunions des comités régionaux, selon la politique nationale, les frais suivants seront payés : repas, transport, pause. Les cartouches d'encre, l'imprimerie, papier ou autres éléments ne seront pas défrayés.

Lucie Gagné, présidente régionale

Notre régime de retraite du secteur public

Il a été démontré que l'âge effectif de la retraite est en croissance, et sachant que l'espérance de vie l'est également, on peut se demander comment cela affectera le nombre d'années passées à la retraite.

On s'intéresse ici à l'espérance de vie à 50 ans, étant donné que la retraite survient rarement avant cet âge. En utilisant les projections de Statistique Canada sur les taux de mortalité, il est possible de déterminer l'espérance de vie à 50 ans de chaque cohorte née de **1927 à 1965**.

Ainsi, pour la cohorte née en **1927**, l'espérance de vie à 50 ans est de 28,3 ans pour les hommes et de 33,6 ans pour les femmes. Autrement dit, un homme et une femme nés en 1927 et ayant vécu jusqu'à 50 ans pouvaient **espérer vivre jusqu'à l'âge de 78,3 et 83,6 ans** respectivement.

Pour la cohorte née en **1965**, qui a eu 50 ans en 2015, l'espérance de vie à 50 ans devrait augmenter de 7,0 ans chez les hommes pour atteindre 35,3 ans et de 4,2 ans chez les femmes pour atteindre 37,8 ans. Une fois atteint l'âge de 50 ans, les hommes et les femmes de cette cohorte peuvent donc **espérer vivre jusqu'à l'âge de 85,3 et 87,8 ans respectivement**.

Changements apportés au Régime de rentes du Québec

Le 2 novembre 2017, le projet de loi no 149 a été présenté à l'Assemblée nationale. Ce projet a été adopté en février 2018.

Les objectifs de cette loi sont les suivants :

- Offrir aux prochaines générations une sécurité financière accrue à leur retraite.
- Préserver l'équité entre les générations.
- Renforcer le financement du Régime de rentes du Québec.

Les modifications, qui s'appliqueront graduellement de 2019 à 2025, amélioreront les revenus des futures personnes retraitées tout en préservant l'équité intergénérationnelle.

Important

Les personnes qui **reçoivent déjà une rente de retraite, d'invalidité ou de conjoint survivant** ne seront pas touchées par les changements qui seront apportés au Régime de rentes du Québec. Le montant de l'une ou l'autre de ces rentes déjà en paiement restera le même et **continuera d'être indexé tous les ans**.

Gilles Lemieux, responsable régional du dossier retraite



FONDATION LAURE-GAUDREault

Bonjour à toutes et à tous,

Comme en 2017, le tirage national de la FLG revient. Vingt mille (20 000) billets seront disponibles pour le tirage qui est limité aux résidents du Québec.

La gestion du tirage sera confiée au secrétariat de la FLG qui recevra les billets vendus et l'argent recueilli jusqu'au 1^{er} juin 2020 à 18 h sur les lieux du Congrès de l'AREQ. Le prix de vente des billets pour le tirage sera de 5 \$ l'unité et de cinq (5) billets pour 20 \$ pour une même personne qui achètera un livret. Chaque livret comptera 5 billets. Le secrétariat de la FLG disposera d'un certain nombre de billets pour la vente par Internet sur le site de la Fondation (www.fondationlg.org). Celle-ci sera accessible du 1^{er} janvier au 20 mai 2020. À noter que l'achat de billets de tirage ne pourra constituer un avantage fiscal et ne donnera droit à aucun relevé pour fins d'impôt.

Un billet ne pourra être gagnant qu'une fois. Par contre, un acheteur de plusieurs billets pourrait éventuellement être le gagnant de plus d'un prix.

Que dire maintenant des prix à gagner? Ils seront plus qu'alléchants! Dans la catégorie DIAMANT, 2 chèques de 5 000 \$ chacun; dans la catégorie ARGENT, 3 chèques de 1 000 \$ chacun et dans la catégorie BRONZE, il y aura d'abord 2 chèques de 500 \$ dont celui du président national de la FLG, Robert Gaulin, ensuite 10 chèques de 200 \$ et pour finir, un bon d'achat d'une valeur de 120 \$ pour un abonnement de trois (3) mois à Énergie-Cardio. Ça vaudra la peine d'acheter des billets, n'est-ce pas ?

Le tirage des prix se déroulera devant public lors du Congrès de l'AREQ le 3 juin 2020. Il ne sera pas requis de remettre l'autre partie du billet pour recevoir l'un ou l'autre des prix. Toutes les personnes gagnantes recevront leur prix avant la fin du mois de juin 2020.

C'est la personne présidente de la région ainsi que les responsables des secteurs de la FLG qui s'occuperont de la vente des billets en Estrie. Vous pourrez communiquer avec ces personnes pour toutes informations supplémentaires relatives aux règlements dudit tirage.

Finalement, les sommes recueillies dans chaque secteur de la région par la vente des billets, moins les frais d'administration de 10 %, reviendront à chaque secteur pour ses bénéficiaires. Pour leur venir en aide, quelle belle occasion de décupler notre générosité en achetant le plus de billets possible!

Bonne chance à toutes les acheteuses et à tous les acheteurs de billets et un très joyeux temps des Fêtes à chacune et à chacun !!!

Jacqueline Paquette, vice-présidente régionale de la FLG

La maltraitance institutionnelle, pas seulement... (2^e partie)

Soyons proactifs. Je vous invite à diverses actions si vous vivez ou voyez de la maltraitance en CHSLD.

Dans l'urgence et sur le fait, faites un "arrêt d'agir" et calmement, proposez une alternative. Voici d'autres moyens progressifs que je vous suggère, selon les réactions du milieu:

- Si vous êtes témoin ou proche-aidant, notez les événements avec la date et surtout la personne concernée,
- Contactez le comité des usagers de l'institution autant par écrit que par téléphone, ou le comité des usagers du CHU au 819 346-1110, poste 13288 ou 1 877 942-2383)
- Avec votre écrit, rencontrez la personne responsable des soins infirmiers et l'intervenant principal de l'étage où réside votre connaissance et même la direction générale,
- Confiez aussi ces problèmes au médecin concerné de l'institution,
- Dans le cas de grand doute, installez une caméra de surveillance, en avertissant l'institution où réside la personne concernée.
- Interpellez l'organisme agissant comme commissaire aux plaintes (CAAP-Estrie 1 877 767-2227 ou localement 819 823-2047)
- Écrivez au Protecteur du citoyen (protecteurducitoyen.qc.ca/fr/porter-plainte et 1 800 463-5070)
- Mais surtout ne restez pas seul avec ce problème.

Si on s'y mettait tous, nos institutions et le ministère de la santé bougeraient sûrement plus. Arrêtons de se dire qu'on a assez parlé de ce problème; la condition des femmes s'est améliorée par de multiples actions depuis des décennies et on doit en discuter encore et dénoncer (# moi aussi).

J'ajoute ici deux ressources pour contrer la maltraitance dans la sphère privée: soit **DIRA-Estrie** que vous connaissez par des ateliers donnés en région et les nouveaux **Guides pour maximiser les activités de sensibilisation sur la maltraitance et l'intimidation envers les personnes âgées**, gratuits sur le site Internet du Centre de recherche sur le vieillissement du CIUSSS de l'Estrie-CHUS (**Deux Guides DAMIA**) auquel j'ai participé dans le comité-conseil. À ce sujet, **je pourrais présenter ce document à nos différentes instances.**

Pour en finir avec la maltraitance, comme le dit si bien Serge Arel du CAAP-

(suite à la page 8)

Estrie page 5

DOSSIER ASSURANCES (Renouvellement 2020)

➤ Assurance maladie

Cette année, une hausse importante de l'utilisation des garanties du régime par l'ensemble des assurés a contribué à une augmentation significative des primes en assurance maladie et le CA d'ASSUREQ a convenu de bonifier le régime par l'amélioration du remboursement de la garantie « Appareils auditifs ». Ainsi, le montant maximal remboursé pour cette garantie passe de 560 \$/48 mois par personne assurée à **750 \$/48 mois** par personne assurée.

En considérant l'ensemble des facteurs analysés et les modifications apportées au régime d'assurance maladie, la tarification du régime Santé et Santé Plus requiert un ajustement à la hausse de la prime. Ces tarifs incluent le congé de prime de 3 \$ par mois, par personne adhérente.

Prime mensuelle payable en assurance maladie 2020 Régime ASSUREQ		
Statut	Santé	Santé Plus
Individuel	25,50 \$	47,39 \$
Monoparental	30,72 \$	56,44 \$
Familial	48,77 \$	88,53 \$

- La taxe de vente de 9 % doit être ajoutée à ces montants

➤ Assurance vie

En ce qui concerne l'assurance vie, une hausse des primes aurait été nécessaire, tant pour l'assurance vie de la personne adhérente que pour celle des personnes à charge mais l'application d'un congé de prime de 3 \$ par mois par personne adhérente (nouveau cette année) vient absorber presque entièrement cette hausse.

Prime mensuelle payable en assurance vie 2020 Régime ASSUREQ			
Statut	Choix 1	Choix 2	Choix 3
Individuel	15,42 \$	33,85 \$	52,27 \$
Familial	25,15 \$	43,57 \$	62,00 \$

- La taxe de vente de 9 % doit être ajoutée à ces montants

Une présentation plus complète des conditions de renouvellement du régime d'assurance collective ASSUREQ vous sera faite dans un article publié dans le prochain magazine Quoi de neuf. Surveillez donc votre magazine s.v.p.

(suite à la page 10)

Fernand Grenier, responsable régional en assurances
819 769-1884 ou cell. : 819 829-4539



Estrie

Une journée régionale bien spéciale vous attend le 30 mars prochain

Où: Salle de réception, complexe Steve L. Elkas (entrée arrière)
4230, rue Bertrand-Fabi, Sherbrooke J1N 3Y2

**Le comité d'action sociopolitique vous convie à
«Bien vivre /jusqu'à la fin de sa vie.»**

Des spécialistes empreints d'humanité vous entretiendront sur l'aide médicale à mourir, les soins palliatifs, la sédation prolongée et les directives médicales anticipées. Plus ludiquement, ces questions seront suivies en pm de la façon de maintenir notre santé physique et cognitive.

Donc une journée complète dont voici **le déroulement provisoire** :

- 8 h 30 Accueil
- 9 h Aide médicale à mourir, soins palliatifs, pause et questions
- 11 h Directives médicales anticipées, questions
- 12 h Dîner
- 13 h 15 Connaître MOV50+ par une détente physique
- 13 h 25 Synthèse de l'avant-midi et conférence par Ginette Plamondon de l'AREQ
- 14 h 15 Maintenir sa santé physique et cognitive, atelier interactif par l'AQDR
- 15 h 15 Conclusion et remerciements

➔ De plus amples informations vous seront communiquées dans le bulletin de mars.

COUPON RÉPONSE (rencontre du lundi 30 mars 2020)

Bien vivre / jusqu'à la fin de sa vie

Nom: _____ Téléphone : _____

► # de membre : _____ coût : 20 \$

► Secteur (encerclez la lettre de votre secteur s.v.p.) : **A B C D E F G J**

➤ Allergies alimentaires à préciser :

➤ Si non-dîneur, cochez s.v.p. coût : 10 \$

Non-membre : Nom : _____ Téléphone : _____ coût : 20 \$

➤ Ci-joint mon chèque au montant de à l'ordre de: **AREQ-Estrie**

Faites parvenir votre coupon réponse **au plus tard le vendredi 20 mars 2020** à :

Claire Gagnon, 744, rue Caroline, Sherbrooke Qc J1E 3R4

Les membres du conseil régional

(suite du texte du CASP) *Estrie, privilégions la bienveillance en considérant la personne dépendante ou malade dans un ensemble de bons traitements i.e. faire attention, se soucier, respecter la dignité, l'intimité et la vie privée. C'est ainsi que la bienveillance devient un pare-feu à la maltraitance.*

Jeanne Chantal Bélanger, responsable régionale du comité sociopolitique

Table régionale de concertation des aînés de l'Estrie

Je me nomme Micheline Roberge, membre de l'AREQ. Je suis déléguée, depuis mars dernier, à la Table régionale de concertation des aînés de l'Estrie (TRCAEstrie). J'y assume la présidence. Auparavant, j'étais aussi présidente de la Table de Memphrémagog.

Je remplace Henriette Véronneau que je remercie pour son excellent travail pendant plusieurs années. Il est très important que les organismes et les associations soient présents pour nous informer de leur implication auprès des personnes aînées. Le conseil d'administration comprend aussi un(e) administrateur (trice) de chaque Table des MRC (7) et 2 autres parmi les membres partenaires.

La Table régionale a pour mission de permettre aux aînés d'unir leur voix pour mieux faire connaître leurs besoins et dégager les enjeux relatifs aux aînés. Nous avons comme mandat de transmettre à la Conférence des Tables et à la Ministre, l'information et les avis susceptibles d'améliorer la qualité de vie des aînés de notre région, de favoriser leur participation, de promouvoir la solidarité entre les générations et de faciliter le rapprochement interculturel entre autres.

De plus, nous valorisons l'implication des bénévoles qui interviennent auprès des aînés en déposant un dossier de candidature au Prix Hommage. Cette année, cette cérémonie a eu lieu le 6 novembre au Manoir Montmorency à Québec. La lauréate de notre région est Louise Ostiguy, très impliquée dans la mission éducative de l'Université du troisième âge.

Plus nous travaillons en partenariat, plus nous serons écoutés, plus nous serons reconnus comme une force active de notre société.

Micheline Roberge, présidente de la TRCAE

Vœux de Noël



À l'occasion de la période des fêtes, les membres du Conseil régional se joignent à moi pour vous souhaiter les meilleurs vœux de bonheur, de paix, de sérénité et d'amour. Que cette nouvelle année ne vous apporte que le meilleur !

Lucie Gagné, présidente régionale



Des nouvelles de ConcertAction Femmes Estrie (CAFE)

Qui peut croire que l'égalité est atteinte entre les hommes et les femmes?

Je vous écris en ce lundi 21 octobre, jour d'élections fédérales. Au CAFE, nous avons publié des articles de sensibilisation sur les revendications des Femmes et avons offert aux candidats des informations sur les multiples discriminations encore actuelles dans la réalité des femmes en 2019, ici, en Estrie. En résumé, nous avons établi 4 grandes priorités : + Pour une retraite juste et égalitaire pour toutes les femmes; +Pour une solidarité avec les femmes autochtones; +Pour un droit inaliénable des femmes à l'autonomie de leur corps; +Pour une représentation paritaire des femmes en politique. Nous savons très bien que nous devons toujours insister pour défendre nos droits, tant qu'il le faudra, nous serons vigilantes!

L'engagement et l'expertise des 37 groupes membres de ConcertAction Femmes Estrie œuvrant quotidiennement à l'amélioration des conditions de vie des femmes s'orientent vers **la réalité des femmes âgées**. « Refuser la misère » thème d'une journée à laquelle CAFE a participé et orienté l'attention sur la réalité des femmes retraitées.

Apprenons à reconnaître les types de rapports sociaux et économiques qui maintiennent les inégalités :

Sachant que la participation au marché du travail influence les revenus à la retraite, et qu'en 2018, l'écart **salarial entre les femmes et les hommes était de presque 25 %**, nous avons raison de nous préoccuper de nos compagnes à la retraite!

Les femmes sur le marché du travail, occupent 2 fois plus **d'emplois à temps partiel**, par obligation ou par nécessité car elles assument une très grande partie des **tâches non rémunérées** dans les sphères **domestiques** et de soin à titre de **proches aidantes**. Cela entraîne un coût économique important jusqu'en fin de vie! En 2016, le **revenu moyen des femmes de 65 ans et +** au Canada était de 29 500 \$ alors que celui des hommes du même âge : 48 500 \$! Sachant que l'espérance de vie des femmes augmente et que le coût de la vie aussi, pensons simplement au panier d'épicerie et au logement, il y a déjà de quoi s'inquiéter!

Un élément à reconsidérer dans la redistribution des richesses serait l'analyse et **l'instauration d'une grille qui tient compte des injustices et des rôles sociaux assumés** afin d'assurer une sécurité économique aux âgées. Par exemple, en améliorant les régimes publics de retraite, en reconnaissant le travail domestique auprès des enfants ou des personnes en perte d'autonomie et en bonifiant les montants octroyés au supplément de revenu garanti.

Refusons que nos compagnes âgées deviennent une 2^e catégorie de personnes dans notre société.

(suite à la page 12)

Estrien page 9

Le Comité régional des hommes

Au moment où vous lisez ces lignes, la Journée régionale du comité des hommes du 19 novembre aura eu lieu. Sous le thème de l'humour, 4 jeunes humoristes tout juste sortis de l'École de l'humour ont partagé leurs forces mettant ainsi en évidence le thème du comité des hommes pour l'année 2019.

L'importance pour les hommes d'échanger et de partager les difficultés que plusieurs rencontrent face à l'isolement et les préjugés ne fait que m'encourager à croire que notre prise en main ne dépend pas des femmes ou de toute autre personne mais de nous-mêmes. Rejeter sur des causes extérieures ce qui nous arrive nous relègue au rang des incapables et des irresponsables que Michel Lauzière dans Le Dictionnaire inutile, mais pratique décrit comme ceci : « Parce qu'il a des taches aux poumons, il poursuit la Cie de tabac; parce qu'il est obèse, il poursuit la chaîne de restauration rapide; parce qu'il s'est ruiné au jeu, il poursuit le casino; parce qu'il est mal élevé, il poursuit ses parents; mais malgré son ignorance, il ne POURSUIT PAS SES ETUDES..... »

Bonne réflexion à tous et toutes.

Jean-Claude Lavoie, responsable régional du comité des hommes

(suite des Assurances) **Rappel : Situation pouvant arriver :**

→ Une personne est membre d'ASSUREQ. Elle se rend à la pharmacie avec une ordonnance prescrite par son médecin. Le médicament coûte 80 \$. Elle apprend que la RAMQ ne rembourse pas ce médicament.

- a) Pourquoi?
- b) Quelle démarche, la personne doit-elle entreprendre?

• **Réponse :**

- a) Ce médicament est soit un médicament d'exception qui n'a pas été autorisé par la RAMQ ou il s'agit d'un médicament hors liste.
- b) La personne assurée doit poser la question au pharmacien. Est-ce un médicament d'exception? Est-ce un médicament hors liste? Le pharmacien peut l'en informer.

Si la réponse est négative, le pharmacien doit vérifier si SSQ l'accepte. S'il y a refus, on devrait consulter la liste d'exclusion dans la brochure aux pages 18 et 19, section 2.2.1.

Par contre s'il s'agit d'un médicament d'exception, il doit communiquer avec son médecin pour en justifier l'autorisation. Le pharmacien peut faire la demande auprès du médecin. La RAMQ paiera ce médicament.

Fernand Grenier

Comité des femmes de l'Estrie

Femmes itinérantes Une population méconnue

Au Québec et au Canada est-il acceptable que des gens vivent en situation d'itinérance??

Cette année, la RUE DES FEMMES a 25 ans. La présidente fondatrice LÉONIE COUTURE a dressé un portrait désolant de l'itinérance chez les femmes et le plus triste c'est qu'on en trouve une centaine de plus chaque année!

Seulement à Sherbrooke on en trouve 62.

C'est l'hiver qu'on s'en occupe le plus mais c'est en VIOLENCE qu'elles sont le plus menacées. Ce n'est pas le froid mais la SÉCURITÉ.

Exposée à une violence physique, physiologique et aux abus sexuels, la population des femmes itinérantes trouve difficile à faire son chez soi dans un environnement majoritairement masculin.

De plus c'est un groupe de femmes, mal considéré faisant l'objet de peu d'intervention. Des intervenants sur le terrain dénoncent un MANQUE CRIANT de ressources pour ces femmes marginalisées.

Les FEMMES AUTOCHTONES toujours surreprésentées parmi les itinérantes!

Quoi faire??

Le programme COMME CHEZ SOI du Fédéral prévoit 2,2 milliards sur 10 ans pour le Canada. On a peur d'entraver les mesures déjà en place pour lutter contre l'itinérance. Les sommes serviront à financer les refuges, services, accompagnements et logements abordables pendant quelque temps. (Ministre Duclos)

« Nous, on milite pour une diversité d'actions en itinérance pour ENTRER dans la rue et en SORTIR » (Laurie Bacron)

Pierrette Bouchard, responsable régionale du Comité des femmes



Mise en page : Fernand Grenier

Correction : Pauline Picard et Lucie Gagné

Tombée des textes pour le prochain Estrien : 14 février 2020



Table d'action contre l'appauvrissement de l'Estrie (TACAE)

PAUVRETÉ ET CHANGEMENT CLIMATIQUE : LE MÊME COMBAT?

Suite à la journée de mobilisation sur le climat du 27 septembre dernier, la TACAE, cette table **d'action contre l'appauvrissement, a perçu un certain lien à clarifier entre la lutte au réchauffement climatique et la lutte à la pauvreté.** Pourquoi ne pas offrir et organiser une journée d'échanges et d'informations sur le sujet, par un colloque par exemple?

Dans le même ordre de lien à faire entre la survie de la planète et la lutte à la pauvreté, Mme Sylvie Rochette, cofondatrice et directrice générale du Regroupement Partage, écrivait dans la Presse+ du 4 octobre 2019 : « La pauvreté n'est pas un enjeu à une seule facette. Elle est une conséquence de diverses problématiques... Le climat et l'environnement sont en ce moment sur toutes les lèvres, dans tous les médias... Or, il existe un lien direct entre la pauvreté et l'impact environnemental... »

Dans une précédente chronique nous avons établi un lien entre le gaspillage alimentaire et la pauvreté, suite à un avant-midi organisé sur le sujet par la TACAE. Or la lutte à la pauvreté demeure un combat à livrer sur plusieurs fronts : l'impact écologique en serait un autre.

Après la période festive du temps des Fêtes, les membres de l'AREQ-CSQ de l'Estrie seront invitéEs à participer à un colloque orchestré par la TACAE, sur cet enjeu du réchauffement climatique et de la pauvreté toujours croissante. Nous souhaitons trouver là informations et motivation pour faire nôtre l'urgence d'agir concrètement dans ce combat irréversible pour sauver notre mère terre et les personnes les plus démunies qui y végètent péniblement.

Guy Forget, mandataire de l'AREQ-Estrie à la TACAE

(suite du texte du CAFE)

Photo : Lors de la Vigie à L'Université Bishop, 4 oct. à la mémoire des **Femmes autochtones disparues ou assassinées**. : M.-D. Laroque, S. Beaudoin, J. Sauvé, M. Hamel, C. Dagenais.



Reconnaissons leur apport et assurons-les de vivre dans la dignité qui leur est due. Arrêtons de protéger les gens qui choisissent des abris fiscaux, les compagnies qui ne paient aucun impôt et s'enrichissent à nos dépens.

Un petit mot sur la Marche Mondiale des Femmes qui aura lieu le 17 octobre 2020 et se tiendra à Terrebonne. Nous espérons que vous serez des nôtres et nous vous en reparlerons en mars, pour la Journée Internationale des droits des Femmes 2020! Féministe, tant qu'il le faudra!

Jocelyne Sauvé, mandataire de l'AREQ-Estrie au CAFE